

d'une infusion de malt d'orge. Le liquide est contenu dans des réservoirs plats et couverts, de façon à éviter l'apparition d'autres ferments. Au bout de douze à quinze jours, il s'est produit une couche épaisse de Muscardine verte qu'on enlève et qu'on laisse sécher: dans cette opération, les sporules achèvent de se former. Une nouvelle récolte peut être faite quinze jours après, et ainsi de suite jusqu'à épuisement du liquide nutritif. D'après M. Kraseltchik, on peut récolter environ 200 grammes de Muscardine verte par mètre carré de surface en quinze jours.

La Muscardine verte est très active; il suffit d'en semer sur la terre contenue dans une caisse d'essai pour s'en rendre compte. M. Kraseltchik a transplanté de jeunes plants de betteraves dans des caisses remplies de terre, il a ensuite semé un peu de Muscardine sur cette terre, puis il y a mis des *Cleonus*, en ayant soin de couvrir la caisse pour empêcher les insectes de s'échapper. Au bout de dix jours, les Coléoptères étaient morts de la Muscardine dans la proportion de 50 à 65 pour 100; au bout d'encore six jours, une nouvelle proportion de 3 à 15 pour 180 avait succombé.

De sorte qu'en dix-huit jours la destruction avait atteint de 35 à 50 pour 100, selon la manière dont on avait répandu la Muscardine. M. Kraseltchik propose de l'employer mélangée avec du sable sec dans la proportion de 1 pour 100, c'est-à-dire au centième du mélange total.

Le *Cleonus punctiventris* est l'ennemi le plus redoutable. L'insecte sort de terre au printemps avant la levée des betteraves; on le trouve enfoui en automne et en hiver dans les premiers jours du printemps quand on renne la terre du jardin. Au mois de mai, les *Cleonus* s'accomplent et déposent ensuite leurs œufs en terre. Au bout de quelque temps, les larves sont écloses, et, à la fin de l'été, elles se changent en nymphe; l'insecte parfait, transformé rapidement, passe l'hiver enterré. Il est certain que c'est toujours sur le champ qui a eu de la betterave l'année précédente qu'apparaissent en quantité les *Cleonus punctiventris*. Dès leur sortie du sol, ils se dirigent vers les points où lève la nouvelle betterave.

Aussi on entoure les champs ensemencés de petits fossés à parois surbombées dans lesquels tombent les *Cleonus* qui arrivent des champs voisins. On les recueille assez facilement. Mais, outre ces envahisseurs, il en sort aussi de la terre même où l'on sème la betterave et provenant des années antérieures. De plus, par une journée calme, avec un beau soleil, les *Cleonus* volent et s'abattent sur un champ de betteraves à peine levées; alors les dégâts sont le plus considérable.

D'après M. Kraseltchik, la Muscardine ne peut être utile contre les Coléoptères qui attendent, pour ainsi dire, la levée de la betterave, puisque la Muscardine a besoin de dix à quinze jours pour agir; mais les œufs et les larves provenant des accouplements seraient détruits. Enfin, il faudrait poursuivre pendant plusieurs années la destruction des insectes nuisibles en leur opposant la Muscardine.

M. Laboulbène fait remarquer l'importance de l'alternance des cultures; le fossé entourant les nouvelles plantations doit être efficace, l'écrasement des insectes recueillis, leur rejet dans une fosse où l'on éteint de la chaux vive ou dans des foyers bien allumés sont d'excellents auxiliaires. »

Description d'un Ophidien diacrantérien nouveau

(*Periops Dorri*, n. sp.)

Originaire du Haut-Sénégal.

PAR FERNAND LATASTE.

? Syn. *Periops parallelus* (NON GEOFFROY) ROCHEBRUNE (1).

Deux sujets femelles, un jeune et un adulte, servent de type à cette description. Ils ont été recueillis, les 3 et 4 juin 1887, dans le fort et à côté du fort de Bakel, Haut-Sénégal. C'est encore à M. E. DORR, capitaine d'infanterie de marine, que je les dois et que je suis heureux d'en dédier l'espèce.

Celle-ci, — par les proportions générales, et, particulièrement, par le rétrécissement très net du cou; par l'écaillage, et, notamment, par la présence de sous-oculaires, par le grand nombre des sus-labiales et des rangées d'écailles autour du tronc, et par le relèvement latéral anguleux des gastrostèges; voire même par son système de coloration, — appartient au genre *Periops* WAGLER, tel que ce genre peut être défini d'après les espèces qui lui attribue JAN (2).

Elle s'en écarte, cependant, par sa préoculaire unique.

D'après ce caractère, et si l'on considère que toutes les espèces du genre *Periops* ne sont authentiquement connues que de la région paléarctique, descendant tout au plus (*Periops parallelus*) jusque dans le Sahara, on pourra penser que l'espèce décrite ici donnerait également lieu à la création d'un genre nouveau. Mais, pour établir convenablement un tel genre, il faudrait, préalablement, entreprendre une révision des autres genres du même groupe. Ce serait là un travail assez étendu, pour lequel le loisir me manque actuellement, et que, d'ailleurs, M. Boulenger va bientôt accomplir, en poursuivant l'admirable série de ses *Catalogues of the British Museum*. Je laisse donc, provisoirement, l'espèce nouvelle dans le genre *Periops*.

Dimensions (en millimètres) :

	Adulte.	Jeune.
Longueur totale.....	735	435
Longueur de la queue.....	96 (3)	83
Longueur de la tête.....	29	20
Largeur maximum de la tête	14	10
Largeur du cou.....	8	5
Circonférence maximum du tronc.....	42	35

Description.

Forme. — Le contour horizontal de la tête est en fer de lance, régulièrement ovale chez l'adulte, légèrement concave au niveau des yeux chez le jeune. Le museau, surtout chez le jeune, est dilaté, un peu aplati, largement arrondi et comme tronqué. Le cou est très fortement rétréci. Le tronc s'élargit progressivement, d'abord puis il conserve longtemps son diamètre; il ne se rétrécit de nouveau, et faiblement, que dans le voisinage de la queue. Celle-ci est grêle et effilée; elle

(1) Faune de la Sénégambie. Reptiles, 1884, p. 163.

(2) Elenco sistem. degli Ofidi 1863, p. 59.

(3) La queue de l'adulte me paraît légèrement incomplète.

ne mesure pas tout à fait le cinquième de la longueur totale de l'animal (chez le jeune).

La narine est relativement grande, regardant en dehors, en arrière et en haut; elle est percée entre deux nasales et au contact de l'internasale. L'œil est de dimension moyenne, non débordé en dehors par la surcilière, à pupille ronde.

Écaillage. — Rostrale large et basse, à sommet excessivement obtus et très légèrement rabattu en dessus. Internasales à cinq pans, l'interne et le postérieur subégaux et les plus grands, les trois autres peu différents entre eux et décroissant du postéro-externe à l'antéro-externe et à l'antérieur. Préfrontales à peine plus longues, mais sensiblement plus larges que les internasales, légèrement rabattues sur les côtés, et à cinq pans, l'interne, l'antérieur et le postérieur subégaux, les deux latéraux subégaux entre eux, mais plus petits que les précédents. Frontale également à cinq pans, l'antérieur très large et légèrement convexe, les latéraux égaux à l'antérieur, mais concaves et convergents en arrière, les deux postérieurs faisant entre eux un angle obtus. Surciliaires à peu près aussi longues mais plus étroites que la frontale, plus larges en arrière qu'en avant, et limitées en dedans par la frontale, en arrière par les pariétales, en dehors par la préoculaire unique et par la postoculaire supérieure. Les pariétales sont les plus grandes de toutes les plaques céphaliques, leur diamètre antéro-postérieur égalant leur distance de l'extrémité postérieure de la tête et n'étant guère inférieur à leur distance de la plaque rostrale. On peut leur compter cinq pans : un externe plus ou moins sinueux et le plus long, un interne presque aussi long que l'externe, un antéro-externe plus ou moins sinueux et de longueur intermédiaire au précédent et aux suivants, enfin un antéro-interne et un postérieur subégaux. L'angle antéro-externe de chacune de ces plaques est rabattu sur latempe.

Dix sus-labiales, les quatrième et cinquième bordant l'œil. Nasale antérieure losangique, à sommet supérieur écorné par la narine; la postérieure rectangulaire, un peu plus haute que longue, touchant à l'antérieure, aux deux premières labiales, à la frénale, à la préfrontale et à l'internasale. Frénale subrhomboïdale allongée, reposant sur les deuxième et troisième labiales, à bord postéro-supérieur convexe. Préoculaire unique, très dilatée par en haut, où elle se rabat entre la surcilière et la préfrontale, son sommet rejoignant l'angle antéro-externe de la frontale, fortement rétrécie en bas, où elle touche à la troisième et repose sur la quatrième labiale, échancrée en avant pour loger la partie postérieure de la frénale. Trois post-oculaires, l'inférieure s'avancant au-dessous de l'œil, jusque au niveau de son milieu, et s'enfonçant entre les cinquième, sixième et septième labiales. Trois temporales au premier rang, les deux supérieures petites et surtout très étroites de haut en bas, l'inférieure plus grande et aussi haute que les deux supérieures ensemble et reposant sur les septième et huitième labiales.

Mentonnière en triangle équilatéral. Onze sous-labiales, la première rejoignant son antagoniste sur la ligne médiane, les cinq suivantes croissant de dimensions jusqu'à la cinquième et venant s'appuyer sur les gulaires, les autres petites et diminuant de hauteur jusqu'à la dernière. Deux paires de gulaires, celles de la paire antérieure plus grandes et un peu dilatées en avant.

Écailles du dos entièrement lisses, légèrement imbriquées, plus longues que larges et régulièrement hexagonales; celles du cou plus petites, celles de la dernière rangée latérale plus élargies, celles de la queue en hexagones réguliers; toutes disposées en rangées longitudinales non obliques. Il y a trente-une de ces rangées vers le milieu du tronc, au point où leur nombre est maximum.

Les gastrostèges sont nettement relevées et anguleuses sur les bords. L'anale est fendue. Les urostèges sont en double rangée longitudinale.

Dessin et coloration. — Le dos présente une série régulière de taches foncées, chacune ayant la forme d'un X à angles latéraux aigus. Ces taches foncées, au contact l'une de l'autre, forment une chaîne qui comprend, dans ses mailles, une série médiane de grandes taches losangiques claires. En outre, de chaque côté et entre les branches latérales des X, il y a une série de taches claires, très petites et arrondies; et, plus bas, on voit une autre série de petites taches, semblables aux précédentes et alternant avec elles. Chaque grande tache dorsale claire se trouve, ainsi, très régulièrement entourée de six petites taches de même couleur qu'elle. C'est, d'ailleurs, à la limite des taches claires et obscures que les deux teintes atteignent leur maximum d'intensité.

Indépendamment de ce dessin défini, la robe de notre espèce présente, au bas des flancs et sur les bords relevés des gastrostèges, d'autres rangées de petites taches brunes ou grises. Les lèvres sont aussi tachées de brun, et la tête offre des dessins irréguliers qui rappellent ceux que l'on voit, au même endroit, chez la plupart des *Periops*.

Tout le système des taches est beaucoup plus net chez le jeune que chez l'adulte.

D'ailleurs, la disposition élémentaire du dessin est ici la même qui a valu son nom au *Periops parallelus* et qui se retrouve plus ou moins nette chez les autres espèces du genre. La teinte obscure n'envahit jamais que les bords d'une écaille, et le grand diamètre de chacune d'elles, dans les parties foncées, se dessine constamment en une ligne claire. De la sorte, et comme les grands diamètres de toutes les écailles d'une rangée longitudinale coïncident avec une même ligne droite, les taches foncées se trouvent produites non par une teinte continue, mais par des hachures longitudinales.

Quant à la coloration de l'espèce, la teinte claire des parties supérieures se montre, actuellement et après le séjour dans l'alcool, d'un gris jaunâtre sur le sujet adulte, et d'un gris rougeâtre sur le jeune sujet. D'après M. E. DORR, elle était lie de vin sur l'animal en vie. Les faces inférieures sont d'un blanc jaunâtre (1).

Paris, le 20 juillet 1888.

F. LATASTE

(1) Un des précédents numéros du *Naturaliste* (15 juillet 1888, p. 164) contient la description d'une tortue que je croyais nouvelle et que j'appelais *Cinixys Dorri*. M. BOULENGER, ayant en communication du type de mon espèce et l'ayant comparé à celui de *Cinixys belliana* GRAY, conservé au *British Museum*, est d'avis que les deux ne diffèrent pas spécifiquement. Dans ces conditions, l'opinion (*in litteris*) de M. BOULENGER me paraît d'un tel poids, que je n'hésite pas à l'adopter.